



Envoyé en préfecture le 28/02/2018

Reçu en préfecture le 28/02/2018

Affiché le 28.2.2018

ID : 069-216902031-20180223-PV_23_02_18-AU

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Pv.23/02/2018/cm

Commune de Saint-Genis-l'Argentière

Extrait du registre des délibérations

Vendredi vingt-trois février deux mil dix-huit, à vingt heures en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian Rivoire, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **15**.

Président : Christian RIVOIRE, Maire.

Secrétaire élu : Virginie MASSE.

11 membres présents à la séance : Christian RIVOIRE, Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Richard TRUCHET, Alain CHAPOT, Jacques VERNE, Colette PERIER, Joseph VOLAY, Virginie MASSE, Laëtitia TEXIER et Johan AUBANEL.

4 membres absents : Karelle RICHARD-ZACHARIE, Laëtitia ANDRE, Michaël SAHRIDJ et Anne-Laure MARCO

1 procuration : Karelle RICHARD-ZACHARIE à Laëtitia TEXIER.

PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 23 FEVRIER 2018

Le Conseil Municipal :

- **Décide la vente de la parcelle cadastrée section C n° 453 d'une contenance de 814 m² « aux vignes » au prix de 40.000 €, en vue de l'implantation d'une maison individuelle (délibération 3.2018).**
- **Approuve la modification des compétences et des statuts de la communauté de communes des Monts du Lyonnais à compter du 1 janvier 2018 (délibération 4.2018).**
- **Approuve la convention de partenariat en matière de voirie avec la communauté de communes des Monts du Lyonnais (délibération 5.2018).**
- **Autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un broyeur de déchets verts avec la communauté de communes des Monts du Lyonnais (délibération 6.2018).**
- **Accepte les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et de services associés ainsi que ceux de l'acte d'adhésion à cette convention. Mandat est donné au syndicat départemental d'énergies du Rhône (SYDER) pour négocier et signer les marchés s'y rapportant. Seul bâtiment communal concerné par ce dossier : la salle des fêtes / cantine qui dispose d'une puissance électrique supérieure à 36 kVA (délibération 7.2018).**

- **Approuve le bilan annuel 2017 de fonctionnement du service communal (délibération 8.2018).**
- **Approuve le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif communal (délibération 9.2018).**
- **Procède à la répartition de frais de fourniture gaz pour le bâtiment communal de la résidence du clocher (délibération 10.2018).**
- **Donne son accord pour l'installation d'une antenne sur le balcon haut du clocher de l'église et autorise le Maire à signer la convention se rapportant à cette implantation (délibération 11.2018).**
- **Discute du projet d'aménagement de la rue du tonkin et de la place de la mairie ; échanges d'idées et besoin de trouver des solutions qui satisfassent le plus grand nombre des membres du conseil conduisent l'assemblée à programmer une nouvelle réunion de travail lundi 26 mars à 18h30 en mairie.**
- **Entend différents comptes rendus de réunions :**
 - **Comité syndical du SIVU des Rossandes du 16 janvier. Rendez-vous a été pris sur le site PROVOL le 27 mars pour état des lieux avant établissement de la convention de rejet des effluents de l'entreprise.**
 - **Réunion de la commission voirie du 7 février pour le territoire Nord de la communauté de communes des Monts du Lyonnais.**
 - **Réunion de la commission communale personnes âgées mercredi 28 février pour la préparation du repas des seniors offert par la municipalité et prévu samedi 7 avril.**
- **Est informé des différentes actions engagées pour le maintien de la 3^{ème} classe pour la prochaine rentrée scolaire : lettres aux parents qui ont des enfants nés en 2015, en 2016, aux parents qui ont des enfants scolarisés en primaire à Sainte-Foy-l'Argentière, demande au niveau de l'OPAC du Rhône de mettre en location les différents appartements locatifs vacants sur le village, lettre à l'Académie de Lyon pour bien expliquer les difficultés du moment mais aussi les espoirs de sauvegarder le bon fonctionnement de notre école.**
- **Est informé du bon déroulement du recensement de la population ; Remerciements aux deux agents recenseurs et à Richard TRUCHET, adjoint en charge de la coordination et qui s'est investi totalement pour la bonne marche de l'enquête.**
- **Est informé que les travaux de raccordement du hameau du Thivel au réseau d'assainissement public du Bissardon ont débuté le 19 février. Environ 3 semaines de travaux sont à prévoir pour que tout soit opérationnel.**
- **Est informé des travaux de scellement en cours de préparation pour les mâts de support des plaques de rues pour l'opération « numérotation » ; les numéros de maisons seront distribués à la population en mai/ juin 2018.**
- **Prend connaissances de devis établis pour la création d'une place PMR sur le côté Nord de l'église ; une demande de subvention sera formulée à ce sujet au titre du dossier « amendes de police 2018 ».**
- **Se félicite de la réouverture du commerce « Luni'k » (bar, restaurant, journaux, dépôt de pain, petite épicerie) à compter du 2 mars. Bon démarrage et réussite, tels sont les vœux adressés à M. Jérôme TARDY qui reprend le flambeau.**
- **Est informé de la proposition SOLIMUT de vouloir organiser des « ateliers mémoire » sur le territoire ; les personnes intéressées devront s'inscrire pour ces ateliers gratuits.**
- **Est informé de la matinée « nettoyage de printemps » programmée samedi 24 mars.**

Envoyé en préfecture le 28/02/2018

Reçu en préfecture le 28/02/2018

Affiché le 28.2.2018

ID : 069-216902031-20180223-PV_23_02_18-AU

- **Est informé de l'exposition éphémère organisée Jeudi 29 n la médiathèque. « La grande lessive » sur le thème « pierres à images et pierres à imaginer » permettra à tout public de découvrir les œuvres réalisées.**
- **Discute des possibilités de renouvellement des guirlandes et autres décorations pour les illuminations et fêtes de fin d'année ; Etude et proposition seront faites prochainement.**
- **Fixe la date de la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 13 avril 2018 à 20h en malrle.**

Document établi le 28 février 2018
Affiché le 28 février 2018.

Le Maire,
Christian RIVOIRE



document certifié exécutoire
le 28 février 2018



Le Maire,

CHRISTIAN RIVOIRE